

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 6 JUILLET 2020**

Étaient présent(e)s :

M. BAUCHER, J.N. BROUSTAU, D. CLAVERY, B. COYOLA, B. DOMENEC, J. GIBOIN,  
S. LEBLANC. P. MACE, P. MARTINEZ, P. NAUDET.

Étaient absent(e)s/excusé(e)s :

S. NICLOUX donne pouvoir à D. CLAVERY.

Secrétaire de séance : P. NAUDET.

OUVERTURE DE LA SEANCE à 17h30.

Lecture du PV du 04/06/2020.

Le PV est soumis à l'approbation du conseil municipal.

**APPROUVÉ à l'unanimité des membres présents et représentés**

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT : compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation donnée au maire :

DÉCISION DU MAIRE N°7/2020 du 10 juin 2020

Portant acceptation du devis de la SARL LE DEUN & BONNET pour le relevé topographique de l'airial de la mairie.

Acceptation de l'offre de prix proposée par la SARL LE DEUN & BONNET pour un montant de 1 440,00 € HT soit 1 728,00 € TTC, concernant le relevé topographique des parcelles A 191 – 377 – 384 – 700 et 698 et comprenant :

- ✓ l'instruction du dossier, déplacements et débours ;
- ✓ le relevé et établissement d'un plan régulier à l'échelle 1/500 sur une superficie de 5 000 m<sup>2</sup> environ, avec 50 points pondérés, et application d'un coefficient d'intervention de 0,5 ;
- ✓ l'altimétrie par point pondéré nivelé, calculé et coté, compris rattachement au NGF.

DÉCISION DU MAIRE N°8/2020 du 26 juin 2020

Portant acceptation du devis de l'entreprise TTL pour le terrassement du terrain contre le local des boulistes.

Acceptation de l'offre de prix proposée par l'entreprise TTL pour un montant de 4 997,25 € HT soit 5 996,70 € TTC, concernant le terrassement du terrain contre le local des boulistes et comprenant le terrassement, le raccordement aux réseaux, la réfection du terrain de boules et un accès PMR. L'intervention devra être réalisée début septembre 2020.

## 18.2020 Subventions aux associations 2020.

Les élus attribuent un budget stable d'environ 2 500€ pour les associations locales, caritatives ou extérieures à la commune mais recevant des administrés de Saint-Michel-Escalus.

- AAPPMA de Léon et environs	100 €
- ACCA de St-Michel-Escalus :	313 €
- AMICALE BOULISTE de St-Michel-Escalus:	277 €
- ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS :	100 €
- ASSOCIATION DEP DES RESTAURANTS DU CŒUR LANDAIS :	100 €
- COMITE DES FETES de St-Michel-Escalus:	500 €
- ESCALE PLURIELLE :	160 €
- ETOILE SPORTIVE LEONNAISE :	144 €
- FOYER COOPERATIF DE COLLEGE LUCIE AUBRAC :	82 €
- RACING CLUB LINXOIS :	500 €
<b>TOTAL :</b>	<b>2 276 €</b>

Le vote donne :

**POUR à l'unanimité des membres présents et représentés**

## 19.2020 Vote du budget primitif 2020.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Didier CLAVERY, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif 2020 :

### Investissement

Dépenses :	40 251,00 €
Recettes :	118 589,00 €

### Fonctionnement

Dépenses :	847 232,00 €
Recettes :	847 232,00 €

	Pour rappel, total budget :	
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	143 771,00 €	(dont 103 520 € de RAR)
Recettes :	143 771,00 €	(dont 25 182 € de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	847 232,00 €	
Recettes :	847 232,00 €	

Le vote donne :

**POUR à l'unanimité des membres présents et représentés**

## 20.2020 Proposition des membres de la Commission Communale des Impôts Directs.

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650-1,

Vu la demande de la Direction Générale des Finances Publiques du 02/06/2020,

Vu les conditions à remplir par les commissaires,

Le conseil municipal propose, **à l'unanimité des membres présents et représentés**, comme membres de la CCID, la liste suivante :

- 1 – BREUZET Jean-Pierre – 1840 Route des Chevreuils – 40550 St-Michel-Escalus
- 2 – WAGENLEITER Maïté – 164 Route de la Mairie – 40550 St-Michel-Escalus
- 3 – REGNACQ Arnaud – 1600 Route des Chevreuils – 40550 St-Michel-Escalus (propriétaire de bois)
- 4 – LATOUR Daniel – 1117 Route de Betoï – 40550 Léon (domicilié hors commune et propriétaire de bois)
- 5 – DOMENEC Brigitte – 10 Lotissement La Vaucelle – 40550 St-Michel-Escalus
- 6 – BAUCHER Michel – 42 Lot. les Roselières du Bas Rouge – 40550 St-Michel-Escalus
- 7 – DELOFFRE Alain – 2208 Route d'Escalus – 40550 St-Michel-Escalus
- 8 – JICQUEL Anne-Marie – 2 Lotissement La Vaucelle – 40550 St-Michel-Escalus
- 9 – PARMENTIER Francine – 1202 Route de Léon – 40550 St-Michel-Escalus
- 10 – LEBLANC Sylvie – 1630 Route des Chevreuils – 40550 St-Michel-Escalus
- 11 – COYOLA Bertrand – 150 Allée du Moulin de Galoppe – 40550 St-Michel-Escalus
- 12 – CARRERE Jean-Pierre – 31 Lot. les Roselières du Bas Rouge – 40550 St-Michel-Escalus
- 13 – DAMESTOY Jean-Henri – 7 Lot de la Vaucelle – 40550 St-Michel-Escalus
- 14 – POIRET Chantal – 23 Lot. les Roselières du Bas Rouge – 40550 St-Michel-Escalus
- 15 – JACQUET Martial – 16 Rue des Platanes – 40550 St-Michel-Escalus
- 16 – FOSTEIN Sylvie – 39 Lot. les Roselières du Bas Rouge – 40550 St-Michel-Escalus
- 17 – BIZET Chantal – 12 Rue des Platanes – 40550 St-Michel-Escalus
- 18 – PETER Frédéric – 8 Rue des Mimosas – 40550 St-Michel-Escalus
- 19 – PRAT Marie-Christine – 295 Route de l'Eglise – 40550 St-Michel-Escalus
- 20 – BIZET Daniel – 12 Rue des Platanes – 40550 St-Michel-Escalus
- 21 – POKUTYCKI Jean-Michel – 9 Rue des Platanes – 40550 St-Michel-Escalus
- 22 – BLANC Hélène – 600 Route des Lacs – 40550 St-Michel-Escalus
- 23 – BOUTEILLER Paul – 17 Rue des Platanes – 40550 St-Michel-Escalus
- 24 – CHAMIGNON Sylvie – 19 Rue des Mimosas – 40550 St-Michel-Escalus

FIN DE LA SEANCE à 18h00